ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Selon les normes IAS, l'état des variations des capitaux propres constitue une **composante à part entière des états financiers**.

Il explique les changements intervenus dans les capitaux propres entre le début et la fin de l'exercice.

Il doit notamment présenter :

- le résultat net de l'exercice ;
- les produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres ;
- le total de ces éléments ;
- les effets des changements de méthodes comptables ;
- les corrections d'erreurs selon IAS 8.

Il peut également présenter ou renvoyer aux notes pour :

- les transactions sur le capital ;
- les distributions ;
- les résultats non distribués ;
- le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture ;
- l'évolution du capital ;
- l'évolution des primes ;
- l'évolution des réserves.

Idée essentielle

L'état des variations des capitaux propres répond à la question :

Comment les capitaux propres ont-ils évolué entre le début et la fin de l'exercice ?